



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 JUILLET 2011

DOSSIER N° 17 :

DEMANDE DE SUBVENTION AU
SDEEG POUR
L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU
EDF RUE CAMILLE MAUMEY

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 12 juillet 2011

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZOURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : M. LAMARQUE (à MME COSSECQ) pour les dossiers N° 3 et 4, MME TRAORE (à MME MADELMONT), M. ASSERAY (à MME DE PONCHEVILLE), MME DESON (à M. PASCAL), MME BEGARDES (à MME BORDES)

Absent :

Secrétaire : MME SOULAT

CONSEIL MUNICIPAL DU

**DOSSIER N°17 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG POUR
L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU EDF
RUE CAMILLE MAUMEY**

RAPPORTEUR : M. JUNCA

Dans le cadre de la programmation voirie 2011, la Communauté Urbaine de Bordeaux, Direction Territoriale Ouest, en accord avec la Ville du Bouscat, a prévu des travaux d'enfouissement du réseau EDF de la rue Camille Maumey.

Dans le cadre de ces travaux, la ville du Bouscat souhaite procéder à l'enfouissement du réseau EDF.

Pour ce faire, il est possible d'obtenir auprès du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), une aide financière de 60 % du montant H.T des travaux + maîtrise d'œuvre. Le plan de financement serait ainsi établi :

Rue Camille Maumey

Montant des travaux HT : 47 500€

Pas de T.V.A.

Montant Maîtrise d'œuvre HT (7%) 3 325€

Pas de T.V.A.

Montant total travaux + Maîtrise d'œuvre HT : **50 825€**

Participation SDEEG 60 % du montant H.T 30 495€

(travaux + Maîtrise d'œuvre)

Participation Communale (40%) du montant HT 20 330€

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre le dossier de demande d'aide financière auprès du Syndicat précité.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 12 Juillet 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET